

Atelier 6 Justice scolaire, sanctions, punitions

Personnes ressources : Carine MALLET, principale ; Marielle PICHETTI, CPE

Animation : Alexandre BERENGER

D'après E. Prairat (2009) si « *la tentative de faire de l'école un territoire de droit commun est de plus en plus forte* » il n'en demeure pas moins qu'il existe une « *spécificité de l'espace scolaire* ». Cette spécificité réside dans son caractère de transition, de simulation et d'hospitalité. Le droit a donc toute sa place à l'École qui a pour mission de former des citoyens. Il s'agit pour les enfants et les adolescents de comprendre progressivement les règles et lois qui structurent notre société tout en en faisant une expérimentation bienveillante : le caractère de simulation dont nous parle E. Prairat. Les conséquences des différents apprentissages (scolaires, sociaux) dont l'enfant fait l'expérience sont en partie amoindries pour lui permettre d'accéder au sens des règles, des droits et des devoirs qui caractérisent la justice en milieu scolaire d'après É. Debarbieux et F. Robine (2014).

La thématique de l'atelier questionnera nos représentations et celles des jeunes en matière de justice scolaire, abordera l'implicite dans les règles, mettra en perspective besoins individuels et priorités collectives, ainsi que droits et devoirs.

In fine, l'ambition de cet atelier est d'amener chaque personnel éducatif à réinterroger sa posture professionnelle et d'envisager le passage du « il » au « je » afin de s'intéresser non pas à ce qui manque à l'élève mais bien à ce qui l'empêche d'apprendre et de devenir un citoyen responsable (P. Toscani, 2000). En ce sens, la parole du jeune, le *feed-back* qu'il est en mesure de nous apporter sont essentiels.

Aussi, les réflexions et interrogations qui viendront émailler cet atelier s'organiseront autour de l'importance de la reconnaissance du jeune et de sa parole comme maillon indispensable à l'évolution de notre système éducatif :

- quel travail conduire avec les jeunes pour leur permettre d'acquérir les compétences sociales nécessaires à un comportement juste avec autrui, responsable, respectueux et citoyen ? Comment amène-t-on les enfants à faire société ?
- quelle place accorde-t-on à l'erreur ? à la parole du jeune ?
- qu'est-ce qu'une punition, une sanction et comment faire reposer ces pratiques sur le principe éducatif d'une responsabilisation progressive ?
- de quelle manière les règles sont-elles définies, explicitées ? Comment la communauté scolaire et plus particulièrement les jeunes sont-ils associés à cette réflexion ? Les règles font-elles sens pour les adultes ? les élèves ? les familles ?
- quelle place occupe le principe d'éducabilité dans la justice scolaire pour les personnels, pour les jeunes, pour les familles ?
- que faire avec la symétrie de la relation humaine (égale dignité des êtres humains) et la dissymétrie des statuts présents au sein de l'école (adulte/enfants - maître/élèves – majeurs/mineurs, etc.) ? Quels impacts et conséquences pour la mise en œuvre d'une justice en milieu scolaire ?
- comment prendre en compte les notions d'écoute, de compétences psychosociales (CSP), de discipline positive, d'empathie, de communication non violente (CNV), de *feedback*, de besoins ?
- qu'est-ce qui se cache derrière un comportement que l'on qualifie d'inadapté ? Comment l'appréhender ? Qu'en faire ? Sommes-nous outillés pour l'entendre et l'accompagner ?

- comment éviter le sentiment d'injustice que peuvent ressentir certains enfants ? Est-il audible par les adultes ? Est-ce lié à une crise de l'autorité ? Cette crise semble durer (cf. H. Arendt), quel rôle pour l'école ?

Carine MALLET
Marielle PICHETTI